

Ministère du travail, de la santé et des solidarités

**Arrêté du 25 avril 2024 portant nomination des membres du jury des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale pour 2024 (64<sup>ème</sup> promotion)**

NOR : TSSS2430227A

La ministre du travail, de la santé et des solidarités,

Vu le code de la sécurité sociale, notamment son article R. 123-28 ;

Vu l'arrêté du 15 octobre 2019 modifié relatif à l'organisation des concours, aux modalités d'inscription, à la nature et l'organisation des épreuves, au contenu des programmes, à la composition et l'organisation des jurys et aux règles de discipline des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale ;

Vu l'arrêté du 15 septembre 2023 portant ouverture des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale en 2024 (64<sup>ème</sup> promotion) ;

Vu l'avis du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de sécurité sociale en date du 14 mars 2024,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

Sont nommés :

M. HABERT (Laurent), inspecteur général des affaires sociales en service extraordinaire, président du jury ;

Mme GIRARD (Mylène), cheffe de la Mission nationale de contrôle et d'audit des organismes de sécurité sociale, vice-présidente du jury.

Article 2

*Membres du jury plénier*

Mme CINTRAT (Maud), maître de conférences en droit public à la Faculté de pharmacie de Lyon ;

M. COUTURE (Olivier), directeur de la Caisse d'allocations familiales de Seine-Maritime ;

M. DE MONTALEMBERT (Pierre), conseiller référendaire en service extraordinaire à la 6<sup>ème</sup> chambre de la Cour des comptes ;

M. DOMAS (Hervé), directeur général de la Mutualité sociale agricole Loire-Atlantique-Vendée ;

Mme LE FUR (Françoise), directrice de la Caisse primaire d'assurance maladie du Morbihan ;

M. LOURDE ROCHEBLAVE (Henri), directeur de l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Aquitaine ;

Mme LUSTIG (Isabelle), directrice de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Alsace-Moselle ;

Mme POISNEUF (Christelle), directrice de la Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail Pays de la Loire.

**Article 3**  
*Examinateurs spécialisés pour l'épreuve orale d'entretien*

Mme BERTHEAU (Danaé), psychologue du travail, chargée d'enseignements à l'Université Grenoble Alpes ;

M. CHARAZAC (Vincent), psychologue clinicien, psychologue d'entreprise à l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Rhône-Alpes.

**Article 4**  
*Correcteurs associés pour les épreuves écrites obligatoires*

M. BOMBRAULT (Martial), directeur pédagogique à l'International research institute for Innovation & Growth de Lyon ;

M. BONNET (Xavier), directeur de l'audit, du pilotage de la performance et de la stratégie à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale ;

M. BRIGAUD (Frédéric), directeur comptable et financier de la Mutualité sociale agricole du Limousin ;

Mme BRUNELLE (Anne), directrice comptable et financière de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Loire ;

Mme CAMBLANNE (Delphine), directrice de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Dordogne ;

M. CHAPTAL (Mathieu), professeur d'histoire du droit à la Faculté de droit de l'Université Jean MONNET de Saint-Étienne ;

M. HOLÉ (Stéphane), directeur de la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Eure ;

M. L'HERMITTE (Thibaut), directeur de mission gestion du risque à la Caisse nationale de l'assurance maladie ;

M. L'HOSPITAL (Franck), directeur comptable et financier de la Caisse d'allocations familiales de la Loire ;

M. MANIGLIER (Benoît), directeur des ressources de la Caisse primaire d'assurance maladie de Haute-Savoie ;

Mme NICOLAU (Marie), directrice de la relation cotisants et de la production à l'Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales Languedoc-Roussillon ;

Mme PROS-PHALIPPON (Chloé), maître de conférences en droit public à la Faculté de droit de l'Université Jean MONNET de Saint-Étienne ;

Mme TABANI (Sarah), docteur en droit, directrice des études à la Faculté de droit de l'Université Jean MONNET de Saint-Étienne ;

Mme VIGNE (Natacha), maître de conférences en droit public à la Faculté de droit de l'Université Jean MONNET de Saint-Étienne.

**Article 5**  
*Examinateurs spécialisés pour les épreuves orales techniques*

*Droit public*

M. MEURANT (Cédric), maître de conférences en droit public à l'Université Jean MOULIN Lyon 3 ;

Mme PORTAL (Natalie), première conseillère au Tribunal administratif de Grenoble.

### *Droit du travail*

Mme DUCHER (Alice), directrice des ressources humaines à la Caisse primaire d'assurance maladie du Val-de-Marne ;

Mme KHODRI (Farida), directrice de l'Institut du travail de Saint-Étienne.

### *Économie*

M. BRIGAUD (Frédéric), directeur comptable et financier de la Mutualité sociale agricole du Limousin ;

M. COSTE (Clément), maître de conférences en économie à Sciences Po Lyon.

### *Gestion comptable et financière*

Mme BRUNELLE (Anne), directrice comptable et financière de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Haute-Loire ;

M. DORAT (Rémi), professeur agrégé d'économie et de gestion, préparant au diplôme de comptabilité et gestion au Lycée Honoré d'URFÉ de Saint-Étienne.

### *Questions sanitaires et de protection sociale*

M. FERKANE (Ylias), maître de conférences, directeur du master droit social à l'Université Paris Nanterre ;

M. NEZOSI (Gilles), directeur du Centre de traitement informatique Rhône-Alpes-Auvergne.

### *Santé publique*

M. ALLA (François), professeur de santé publique à l'Université de Bordeaux ;

Dr PEYRE-COSTA (Pascale), médecin-conseil chargée de missions nationales à la Caisse nationale de l'assurance maladie.

### *Science politique*

M. TONDEUR (Antoine), sous-directeur dans la Direction du développement des territoires à la Caisse d'allocations familiales du Nord ;

Mme VINCENT (Fanny), maître de conférences en science politique à l'Université Jean MONNET de Saint-Étienne.

### *Statistiques*

M. LAFON (Alexandre), directeur comptable et financier de la Mutualité sociale agricole des Alpes du Nord ;

Mme REMONTET (Marie-Andrée), enseignante agrégée en mathématiques-statistiques à l'Institut d'administration des entreprises de Saint-Étienne.

**Article 6**  
*Suppléants*

Mme AHMINDACHE (Stéphanie), consultante interne ressources humaines à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale ;

Mme AZZOUZ (Elsa), directrice comptable et financière de la Caisse primaire d'assurance maladie de la Mayenne ;

M. BEN KHALIFA (Lasad), directeur comptable et financier de la Caisse primaire d'assurance maladie de l'Hérault ;

M. BONNET (Xavier), directeur de l'audit, du pilotage de la performance et de la stratégie à l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale ;

M. DUFAL (Rémy), docteur en droit, chargé d'enseignement à l'Université Jean MOULIN Lyon 3 ;

M. GARCIA (Manuel), maître de conférences en sciences de gestion à l'Institut universitaire technologique de Saint-Étienne ;

M. LACROIX (Guillaume), directeur de la Caisse d'allocations familiales de l'Essonne ;

Mme RAMES (Odile), référente médicale à la Direction de la gestion du risque de la Caisse nationale de l'assurance maladie ;

Mme RONET-YAGUE (Delphine), maître de conférences en droit social à Aix-Marseille université.

**Article 7**

Le directeur de l'École nationale supérieure de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Travail - Emploi - Formation professionnelle et au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 25 avril 2024.

Pour la ministre et par délégation :

La sous-directrice du pilotage  
de la sécurité sociale,  
Claire VINCENTI

Ministère du travail, de la santé et des solidarités

**Arrêté du 26 avril 2024 modifiant l'arrêté du 26 juin 2023 portant renouvellement des membres nommés du conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Metz**

NOR : TSSA2430230A

La ministre déléguée auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargée des personnes âgées et des personnes handicapées,

Vu le décret n° 74-355 du 26 avril 1974 modifié relatif à l'organisation et au régime administratif et financier des instituts nationaux de jeunes sourds et de jeunes aveugles, notamment ses articles 4 et 12 ;

Vu l'arrêté du 26 juin 2023 portant renouvellement des membres nommés du conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Metz,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>**

Monsieur Vincent RUOL, inspecteur général des affaires sociales, est nommé président du conseil d'administration de l'Institut national de jeunes sourds de Metz, en remplacement de Madame Christine D'AUTUME, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2024.

**Article 2**

Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 26 avril 2024.

Pour la ministre et par délégation :  
Le sous-directeur de l'autonomie des personnes handicapées et des personnes âgées,  
Arnaud FLANQUART

Ministère du travail, de la santé et des solidarités

**Arrêté du 30 avril 2024 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2022 modifié portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales**

NOR : TSSH2430229A

La ministre du travail, de la santé et des solidarités,

Vu le code de la santé publique, notamment l'article D. 4381-3 ;

Vu l'arrêté du 19 octobre 2022 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales ;

Vu l'arrêté du 12 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2022 portant nomination des membres du Haut conseil des professions paramédicales ;

Vu l'arrêté du 8 février 2023 modifiant l'arrêté 12 décembre 2022 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2022 portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales ;

Vu l'arrêté du 8 mars 2023 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2022 modifié portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales ;

Vu l'arrêté du 25 septembre 2023 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2022 modifié portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales ;

Vu l'arrêté du 29 janvier 2024 modifiant l'arrêté du 19 octobre 2022 modifié portant nomination des membres du Haut Conseil des professions paramédicales,

Arrête :

Article 1<sup>er</sup>

L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 19 octobre 2022 susvisé est ainsi modifié :

1° Au cinquième alinéa du 1°, les mots « Pascale DUFLEIT » sont remplacés par les mots « David BOUCHER » ;

2° Au dixième alinéa du 1°, les mots « Jean Jacques ROZO » sont remplacés par les mots « Claire MORENO » ;

3° Au seizième alinéa du 5°, les mots « Patrick CHAMBOREDON » sont remplacés par les mots « Sylvaine MAZIÈRE-TAURAN » ;

4° Au dix-septième alinéa du 5°, les mots « Anne JAUER » sont remplacés par les mots « Mabrouk NEKAA » ;

5° Au dix-huitième alinéa du 5°, les mots « Christophe ROMAN » sont remplacés par les mots « Nicolas MILLEVILLE ».

## Article 2

La directrice générale de l'offre de soins est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel Santé - Protection sociale - Solidarité.

Fait le 30 avril 2024.

Pour la ministre et par délégation :

Le chef du bureau RH2

Exercice et déontologie des professions de santé,

Julien MOLESIN